



Étude publique du budget 2025 et du PDI 2025-2034 de la Ville de Montréal, de ses sociétés paramunicipales et de la STM

La [Commission sur les finances et l'administration](#) vous convie à participer à l'étude publique du budget de fonctionnement 2025 et du programme décennal d'immobilisations (PDI) 2025-2034 de la Ville de Montréal, de ses sociétés paramunicipales et de la Société de transport de Montréal (STM).

Prenez part à l'étude publique en soumettant vos questions et vos commentaires.

Étape 1 — Déroulement de l'étude publique

Présentations budgétaires

Les personnes-ressources des services municipaux, des sociétés paramunicipales et de la STM présenteront leur budget 2025 et le cas échéant, leur PDI 2025-2034.

Date : Du 21 novembre au 29 novembre 2024

Lieu : Salle des Armoiries, hôtel de ville de Montréal
275, rue Notre-Dame Est, Montréal
Entrées place Vauquelin et rue Gosford

Webdiffusion : En direct à partir de la page web www.ville.montreal.qc.ca/etude-budget-2025

Après chacune des présentations, une **période sera consacrée aux questions et commentaires du public**. Vous pouvez participer de deux façons :

- 1— en vous rendant à l'hôtel de ville de Montréal pour prendre part aux séances qui vous intéressent;
- 2— en transmettant votre question ou votre commentaire avec le formulaire en ligne sur www.ville.montreal.qc.ca/etude-budget-2025. Ce formulaire sera accessible avant le début de la séance et demeurera ouvert jusqu'à la période réservée aux questions et commentaires du public.



Le **calendrier complet des présentations** est disponible en ligne ou sur demande au Service du greffe.

2 — Adoption des recommandations

Au terme de l'étude publique, la Commission se réunira en séances de travail pour élaborer ses recommandations. La Commission présentera et adoptera ses recommandations lors d'une assemblée publique webdiffusée :

Date et heure : 6 décembre 2024, à 13 h

Webdiffusion : En direct à partir de la page web www.ville.montreal.qc.ca/etude-budget-2025

Le projet de recommandations et le formulaire pour transmettre une question ou un commentaire seront disponibles le jour de l'assemblée à la même adresse.

Accessibilité

L'hôtel de ville dispose d'une entrée accessible et de plain-pied du côté de la place Vauquelin et d'une salle de bain accessible. De plus :

- La salle des Armoiries est accessible aux personnes à mobilité réduite;
- Un service d'interprétation en langue des signes québécoise (LSQ) ou *American Sign Language* (ASL) peut être offert sur demande, présentée cinq jours à l'avance, et sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

Pour tout autre besoin, communiquez avec le secrétariat des commissions permanentes par téléphone au 514-872-3000 ou par courriel à commissions@montreal.ca.

Renseignements

Service du greffe

275, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1C6

Téléphone : 514-872-3000

commissions@montreal.ca | montreal.ca/sujets/commissions-permanentes | [@Comm_MTL](https://twitter.com/Comm_MTL)

Abonnez-vous à l'infolettre : ville.montreal.qc.ca/infolettrecommissions